COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 6 juillet 2020

Présents:

Jean-Luc AUBER Evelyne BEMUS Thierry BOUET
Fabien CHAUSSE Sandra CROIX Pierre FABRE
Antoine MANET Caroline MENIER Loïc PROGNON
Gérard RIPARD Cindy RONDET Frédéric SIMON
Evelyne THOMAS Sandra URBAIN - MERCIER

Absents: Bruno LEPINAT

Secrétaire de séance : Sandra URBAIN - MERCIER

Délibération N ° 2020 / 24 – Décision modificative Budget Commune

Le Maire explique au Conseil Municipal qu'afin de respecter l'équilibre du budget primitif 2020 « Commune », il y a lieu d'effectuer une décision modificative.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, opte pour la décision modificative suivante :

Diminution des crédits au compte 1641	
Dépenses d'investissement	36 100 €
Augmentation des crédits au compte 21316	
Dépenses d'investissement	15 000 €
Augmentation des crédits au compte 21311	
Dépenses d'investissement	9 000 €
Augmentation des crédits au compte 21318	
Dépenses d'investissement	7 100 €
Augmentation des crédits au compte 2151	
Dépenses d'investissement	5 000 €
	Augmentation des crédits au compte 21316 Dépenses d'investissement Augmentation des crédits au compte 21311 Dépenses d'investissement Augmentation des crédits au compte 21318 Dépenses d'investissement Augmentation des crédits au compte 2151

Délibération N° 2020 / 25 – Décision modificative Budget Service des Eaux

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, opte pour la décision modificative suivante :

•	Diminution des crédits au compte 605	
	Dépenses de fonctionnement	53.€
•	Augmentation des crédits au compte 673	
	Dépenses de fonctionnement	53 €

Délibération N ° 2020 / 26 - Vote du prix de l'eau 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et après étude du compte administratif décide (13 voix Pour – 1 abstention) :

- De maintenir le prix du m3 à 1.57 €
- D'augmenter le prix de l'abonnement annuel qui passe à 60 €

Ces tarifs sont applicables à la facturation de mai 2021.

Délibération N ° 2020 / 27 - Subvention au CCAS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, alloue au titre de 2020 une subvention de 5 200 € au Centre Communal d'Action Sociale.

Délibération N ° 2020 / 28 - Subventions 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, alloue au titre de 2020 les subventions suivantes :

Organismes	Montant	Vote
Comité des Fêtes	600,00€	13 voix pour (1)
Twirling Sport Moulinois	600,00€	14 voix
U.S. Moulinoise	600,00€	14 voix
BKSAM	600,00€	14 voix
Gym détente	600,00€	14 voix
ECOM	500,00€	14 voix
J.S.P.	300,00€	14 voix
MUCOVISCIDOSE	150,00€	14 voix
ASSAD	600,00€	14 voix
ESPOIR 18	50,00€	8 voix pour - 6 abstentions
TGV	50,00€	14 voix
Pompiers humanitaires du GSCF	50,00€	14 voix
PJM Beer'Y	100,00€	8 voix pour - 4 voix contre - 2 abstentions
La fabrique à sourires		13 voix pour - 1 abstention
Restos du Cœur	250,00€	14 voix
FACILAVIE	150,00€	14 voix
ADMR	200,00€	14 voix
Cher Autisme 18	150,00€	13 voix pour - 1 abstention
TELETHON	150,00€	13 voix pour - 1 abstention
Secours populaire		13 voix pour - 1 abstention
A. P. F.	100,00€	14 voix
Fondation du Patrimoine	50,00€	14 voix
Loisirs Armand Cardeux	100,00€	14 voix
VMEH	100,00€	14 voix
Ligue contre le cancer	50,00€	13 voix pour - 1 abstention
Total	6 450,00 €	
Autres	2 050,00 €	

⁽¹⁾ Mme Caroline MENIER, vice-présidente du Comité des Fêtes quitte la séance

Délibération N ° 2020 / 29 - Election d'un délégué des élus au CNAS

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu les statuts du CNAS demandant la désignation d'un délégué des élus.

Considérant que le Conseil Municipal doit élire un représentant du CNAS,

Ainsi, après en avoir délibéré et voté à bulletin secret, la déléguée suivante a été élue à l'unanimité :

Nom : BEMUS Prénom : Evelyne

Date de naissance : 20/10/1949 Fonction : 2^{ème} adjointe au maire

Adresse: 2 Rue de l'Eglise - 18390 MOULINS SUR YEVRE

Adresse mail: evelyne.bemus@gmail.com

Délibération N° 2020 / 30 - Election des délégués des communes forestières

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts des communes forestières fixant à deux le nombre de délégués à élire (un titulaire et un suppléant).

Considérant que le Conseil Municipal doit élire ses représentants à l'Association des Communes Forestières.

Ainsi, après en avoir délibéré et voté à bulletin secret, les délégués suivants ont été élus à l'unanimité :

Titulaire

Nom : FABRE Prénom : Pierre

Date de naissance : 13/09/1953 Fonction : Conseiller Municipal

Adresse: « Le Puits » - 18390 MOULINS SUR YEVRE

Adresse mail: pierre.fabre13@wanadoo.fr

Suppléant

Nom : RIPARD Prénom : Gérard

Date de naissance : 02/02/1954 Fonction : Conseiller Municipal

Adresse: 4 Chemin de Moison – 18390 MOULINS SUR YEVRE

Adresse mail: gerard.ripard@orange.fr

Délibération N ° 2020 / 031 - Election d'un correspondant défense

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté, désigne à l'unanimité, M. Frédéric SIMON comme « Correspondant Défense » de la Commune de Moulins sur Yèvre

Délibération N° 2020 / 032 - Désignation d'un conseiller municipal à la commission de contrôle Le maire rappelle la mise en place du Répertoire Electoral Unique et par conséquent la mise en place de la Commission de Contrôle qui est composée d'un conseiller municipal, d'un délégué du Président du Tribunal de Grande Instance et d'un délégué de l'Administration.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne M. Loïc PROGNON, conseiller municipal, comme membre de la commission de contrôle.

Délibération N° 2020 / 033 - Election des délégués au SIVY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SIVY fixant à deux le nombre de délégués à élire, (un titulaire et un suppléant)

Considérant que le Conseil Municipal doit élire ses représentants au SIVY,

Ainsi, après en avoir délibéré et voté à bulletin secret, les délégués suivants ont été élus à l'unanimité :

<u>Délégué titulaire</u> Nom : RIPARD

Prénom : Gérard

Date de naissance : 02/02/1954 Fonction : Conseiller Municipal

Adresse: 4 Chemin de Moison - 18390 MOULINS SUR YEVRE

Adresse mail: gerard.ripard@orange.fr

Délégué suppléant

Nom : BOUET Prénom : Thierry

Date de naissance : 30/03/1964 Fonction : Conseiller Municipal

Adresse: 5 Chemin des Carrières - 18390 MOULINS SUR YEVRE

Adresse mail: t.bouet@free.fr

Délibération N° 2020 / 034 - Commissions Communautaires

Le Maire rappelle que la Communauté de Communes « Terres du Haut Berry » fonctionne avec différentes commissions :

- Finances
- Personnel
- Economie
- Communication
- Culture Lecture publique
- Tourisme
- Voirie bâtiments
- SPANC Eau
- Urbanisme Fibre
- Environnement
- Petite enfance enfance jeunesse sport
- sociale

et que pour un bon fonctionnement, chaque commune doit proposer un membre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne, à l'unanimité, les membres suivants pour siéger dans les commissions.

Commission des Finances

Titulaire : Frédéric SIMON Suppléant : Thierry BOUET

Commission Personnel

Titulaire : Sandra CROIX Suppléant : Caroline MENIER

Commission Economie

Titulaire : Thierry BOUET Suppléant : Frédéric SIMON

Commission Communication

Titulaire : Evelyne THOMAS Suppléant : Sandra URBAIN – MERCIER

Commission Culture - Lecture publique

Titulaire : Evelyne BEMUS Suppléant : Cindy RONDET

Commission Tourisme

Titulaire : Evelyne BEMUS Suppléant : Pierre FABRE

Commission Voirie - Bâtiment

Titulaire : Gérard RIPARD Suppléant : Jean-Luc AUBER

Commission SPANC - Eau

Titulaire : Gérard RIPARD Suppléant : Thierry BOUET

Commission Urbanisme – Fibre

Titulaire : Fabien CHAUSSE Suppléant : Loïc PROGNON

Commission Environnement

Titulaire : Antoine MANET Suppléant : Caroline MENIER

Commission Petite Enfance - Sport - Jeunesse

Titulaire : Evelyne BEMUS Suppléant : Cindy RONDET

Commission Sociale

Titulaire : Evelyne BEMUS Suppléant : Evelyne THOMAS

Délibération N° 2020 / 035 - Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs

Le Maire rappelle que conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts, une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Pour Moulins sur Yèvre, cette commission est composée du Maire qui en est le président et de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté, établit la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission.

- M. Christophe PROT
- M. Thierry BERGER
- Mme Catherine MANUEL
- Mme Sandrine GARRIVET
- M. Philippe TALBOT
- M. Philippe TISSERAND
- M. Claude BONNIVIN
- M . Etienne SALLE DE CHOU
- Mme Catherine BOURGOIS
- Mme Stéphanie TAUPIN
- Mme Sophie FOUGERON
- Mme Gratiela FROISSART
- Mme karyn DENIS RIPARD
- M. Thierry BOUET
- Mme Sandra URBAIN MERCIER
- M. Antoine MANET
- M. Gérard RIPARD
- Mme Evelyne BEMUS
- Mme Evelyne THOMAS
- Mme Caroline MENIER
- Mme Sandra CROIX
- Mme Cindy RONDET

Fin de séance	